



Ville de  
Châteauroux

**TOUTES LES  
MEUTES SERONT  
LOGÉES DANS  
DES CAGES**

Une récompense  
à tous les vétérans  
et désignation  
du Meilleur Vétéran  
et du Meilleur Puppy  
du jour

**ASSOCIATION CANINE RÉGIONALE DU CENTRE, SECTION INDRE**  
Affiliée à la Société Centrale Canine reconnue d'utilité publique - Agréée par le Ministère de l'Agriculture (arrêté du 22/05/69)

# EXPOSITION CANINE INTERNATIONALE CHATEAUROUX

**Samedi 19 et Dimanche 20 Avril 2014**

Parc des Expositions Belle-Isle - Avenue Gédéon Duchâteau

**Confirmations seules pour les chiens non exposés : Vendredi 18 Avril de 14h à 17h**

## Renseignements et inscriptions :

**Ariane LEMAIRE - 118 rue Grande - 36000 CHATEAUROUX**  
tel : 02 54 07 33 92 - ariane.lemaire@wanadoo.fr

**Joëlle BARDET** : Tél. 02 54 49 48 69 - j.bardet2@wanadoo.fr  
**Sylvie VILLEMONAIS** : Tél. 06 86 70 40 80 - berry.marvil@yahoo.fr



**C.A.C.S.  
de la S.C.C.**

**C.A.C.I.B.  
de la F.C.I.**

Jugement à partir  
de 9h30

Restauration sur place

## JURY PRESENTI

La liste des juges peut être modifiée suivant le nombre des engagements et les indisponibilités des juges.

### SAMEDI 19 AVRIL 2014

#### 1<sup>er</sup> GROUPE

Chiens de Berger Belges, Chien Loup Tchecoslovaque, Welsh Corgi,  
Chien de Berger Catalan, Berger des Pyrénées, Berger Hollandais,  
Chien Loup de Saarloos, Schapendoes, Bobtail..... M. EYMAR DAUPHIN

**SPECIALE BERGER DE BEAUCE,**  
Berger de Brie, Berger de Picardie..... M. RENAUX  
Colley..... M. BRASSAT LAPEYRIERE

**SPECIALE COLLEY BARBU,**  
Shetland..... M. CAVILLAC

Kelpie Australien, Bergers Hongrois et Italiens, Slovensky Cuvac,  
Berger Polonais (Nizinny, Podhale Tatras), Berger de Russie Méridionale,  
Berger Australien, Chiens de Berger Roumains..... Mme VERNON  
Schipperke, Berger Allemand, Border Collie, Chien de Berger de Majorque,  
Berger Portugais, Berger Blanc Suisse, Bouvier d'Australie,  
Bouvier des Ardennes, Bouvier des Flandres et Reste du groupe... M. JOHANSSON (Suède)  
**RACE INVITEE : Bouvier des Flandres**

#### 4<sup>e</sup> GROUPE

Teckels..... Mme RICHARD-DOUMA

#### 5<sup>e</sup> GROUPE

Samoyède, Chien d'ours de Carélie, Spitz Finlandais, Berger d'Islande, Chow Chow,  
Eurasier, Akita Inu, Akita Américain, Spitz du Japon, Chien du Pharaon,  
Chiens Nus du Mexique et du Pérou..... Mme CHWALIBOG (Pologne)  
Husky de Sibérie..... M. COPPEL  
Malamute de l'Alaska, Laikas, Chien d'élan Suedois, Spitz Allemand,  
Spitz Italien, Basenji, Podenco Canario, Podenco Ibicenco, Cirneco de l'Etna,  
Podengo Portugais, Cursinu et Reste du groupe..... M. BARENNE  
**RACE INVITEE : Chien d'Elan suédois**

#### 8<sup>e</sup> GROUPE

Retriever du Labrador, Golden Retriever,  
Retriever de la Baie de Chesapeake, Chien d'eau Espagnol..... Mme RAULT  
Retriever de la Nouvelle Ecosse, Retriever à Poil Bouclé, Retriever à Poil Plat,  
Clumber, Cocker Anglais, Field Spaniel, Sussex Spaniel, Springer Spaniel,  
Welsh Springer, Cocker Américain, Irish Water Spaniel,  
Barbet, Chiens d'eau Romagnol, Portugais, Américain  
et Reste du groupe..... Mme MARCELLOT CARBO  
**RACE INVITEE : Chien d'eau américain**

#### 9<sup>e</sup> GROUPE

Bichons, Petit Chien Lion..... M. JOHANSSON (Suède)  
Coton de Tuléar, Chihuahua, Pékinois,  
Epagneul Japonais, Boston Terrier..... M. FRISK (Suède)  
Griffon Belge, Griffon Bruxellois, Petit Brabançon Carlin,  
Cavalier King Charles Spaniel, King Charles Spaniel..... Mme BOTTUSSI  
Epagneul Nain Continental, Petit Chien Russe..... M. BARENNE  
Bouledogue Français..... Mme CHWALIBOG (Pologne)  
Caniche, Chien Chinois à Crête, Lhasa Apso, Shih Tzu,  
Epagneul Tibétain, Terrier du Tibet et Reste du groupe..... M. MATTERA

#### 10<sup>e</sup> GROUPE

Lévrier Afghan, Galgo Espagnol, Whippet, Petit Lévrier Italien,  
Magyar Agar, Azawakh, Sloughi, Lévrier Polonais..... M. COPPEL  
Saluki, Barzoï, Irish Wolfhound, Deerhound,  
Greyhound, Reste du groupe..... M. BRASSAT LAPEYRIERE  
**RACE INVITEE : Sloughi**

### Engagement internet :

<http://cedia.fr> - **paiement sécurisé**

La Société Canine demande 1€ supplémentaire  
par paiement sur internet pour les frais postaux et bancaires.

### DIMANCHE 20 AVRIL 2014

#### 2<sup>e</sup> GROUPE

Dobermann, Pinscher, Affenpinscher, Boxer..... M. JOHANSSON (Suède)  
Dogue Argentin..... Mme BOTTUSSI

Dogue Allemand, Mâtin Napolitain,  
Bullmastiff, Mastiff, Saint Bernard, Dogue du Tibet..... M. MARTIN  
Berger d'Anatolie, Mâtin et Montagne des Pyrénées..... M. EYMAR DAUPHIN

**SPECIALE TERRE NEUVE et LANDSEER**..... M. PRUNIER  
**SPECIALE BOUVIERS SUISSES,** Terrier Noir Russe, Leonberg, Shar Pei..... M. FRISK (Suède)

Schnauzer, Rottweiler, Dogues Majorquin, des Canaries, de Bordeaux, Bulldog Anglais,  
Cane Corso, Tosa-Inu, Filas Brasileiro et de Saint Miguel, Hovawart, Mâtin Espagnol,  
Sarplaninac, Aidi, Montagne Portugais - Estrela, Castro Laboreiro,  
Rafeiro de Alentejo, Bergers du Karst, du Caucase, d'Asie Centrale  
et Reste du groupe..... M. VOILET  
**RACE INVITEE : Bouvier d'Appenzell**

#### 3<sup>e</sup> GROUPE

Terrier Brésilien, Airedale, Bedlington, Border Terriers..... M. JOHANSSON (Suède)

Fox Terrier, Cesky, Silky, Toy Terriers..... Mme CHWALIBOG (Pologne)  
Lakeland, Manchester, Reverend Russell, Welsh Terrier, Glen Of Imaal

Terrier, Irish, Kerry Blue, Irish Soft Coated Wheaten, Australien, Bull Terrier,  
Staffordshire Bull Terrier, Staffordshire Américain..... M. ISTAS  
Cairn, Dandie, Scottish, Skye, West Highland White, Yorkshire Terriers..... M. BARENNE  
Terrier de Chasse Allemand, Terrier Jack Russell, Norfolk Terrier,  
Norwich Terrier, Sealyham Terrier, Terrier Japonais et Reste du groupe.... M. FRISK (Suède)  
**RACE INVITEE : Glen of Imaal Terrier**

#### 6<sup>e</sup> GROUPE

Saint Hubert, Gascon Saintongeais, Ariègeois, Basset Hound..... M. EYMAR DAUPHIN  
**SPECIALE GRIFFON NIVERNAIS,**

Grand et Petit Bleu de Gascogne, Chien Courant Slovaque,  
Basset Bleu de Gascogne, Basset des Alpes, Dalmatien..... Mme BOTTUSSI

**SPECIALE BEAGLE HARRIER, HARRIER, BEAGLE**..... M. POCHODZAY  
Basset Artesien Normand, Rhodesian Ridgeback..... M. GOUBIE

Poitevin, Billy, Grand Anglo Français, Griffons Vendéens, Chien d'Artois,  
Anglo Français de Petite Vénerie, Bruno Saint-Hubert Français,  
Porcelaine, Fauves de Bretagne, Chiens Courants Italien,  
Polonais, Suisses, Bruno du Jura, Chiens de Rouge,

Reste du groupe..... Mme CHWALIBOG (Pologne)  
**RACE INVITEE : Basset des Alpes**

#### 7<sup>e</sup> GROUPE

**SPECIALE GRIFFON D'ARRET TCHEQUE CESKYFUSEK,**  
Drahthaar, Braque de Weimar..... M. EYMAR DAUPHIN

**SPECIALE EPAGNEUL BRETON,** Braque d'Auvergne, Braque Hongrois,..... Mme GESLIN  
**SPECIALE SETTER ANGLAIS**..... M. CADEAU

**SPECIALE SETTER GORDON, SPECIALE SETTER IRLANDAIS,**  
Pointer..... M. BOUEE

**SPECIALE GRIFFON KORTHALS**..... M. LASVERGNAS  
**SPECIALE MUNSTERLANDER, SPECIALE LANGHAAR,**

Braques Allemand, de l'Ariège, du Bourbonnais, Français, Saint Germain,  
Italien, Braque Portugais, Perdiguero de Burgos, Epagneul Bleu de Picardie,  
Epagneuls de Saint-Usage, Français, Picard, de Pont Audemer,  
Spinone Italiano et Reste du groupe..... M. GOUBIE

**RACE INVITEE : Braque français**



# ROYAL CANIN

Races invitées : engagement gratuit  
par courrier uniquement.

**1<sup>er</sup> Clôture le 21 Mars 2014 - 2<sup>e</sup> Clôture le 5 Avril 2014**  
**date de réception - méfiez-vous des lenteurs de la Poste**

Voir en page 3 pour la participation aux frais d'engagement

# EXTRAITS DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE L'EXPOSITION

**HORAIRE D'ENTRÉE ET DE JUGEMENT** - L'accès de l'Exposition est ouvert aux chiens à partir de 8h30. Les jugements commenceront à 9h30 précises.

**LOGEMENT** - Des cages seront mises à disposition en quantité limitée. Il est formellement interdit de placer de la paille dans les cages : seules les couvertures sont admises.

**SORTIE DES CHIENS** - Les chiens ne pourront quitter l'exposition avant 17h00. Les autorisations de sortie ne pourront être accordées qu'entre 12h et 14h après versement d'une caution de 40 €.

**AFFICHAGE** - Les éleveurs sont autorisés à faire figurer sur un panneau de 45 cm de hauteur x 35 cm de largeur : le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de l'élevage ; les principales récompenses obtenues par l'élevage ; l'annonce de portées à vendre. Un seul panneau est autorisé par cage. Toute distribution de prospectus quels qu'ils soient est rigoureusement interdite dans l'enceinte de l'Exposition.

**TOILETTAGE** - Il est interdit de préparer le chien dans le hall de l'exposition en utilisant des substances ou du matériel quelconque. Seul l'usage du peigne ou de la brosse est autorisé.

Il est interdit de traiter la robe, la peau ou la truffe avec quoi que ce soit qui en modifie la structure, la couleur ou la forme. Il est interdit de laisser un chien attaché sur la table de toilettage plus longtemps que ne l'exige sa préparation.

**PRESENTATION** : Il est précisé que le chien ne peut être présenté que par une seule personne, ce qui exclut tout double « Handling », c'est-à-dire qu'il est interdit par tout autre personne d'appeler ou d'exciter le chien à l'extérieur du ring avec tout objet, sifflet ou autre gesticulation. Le juge est chargé de faire respecter cette règle soit par le commissaire de ring soit par les organisateurs de l'exposition. Il pourra, en cas de non respect, disqualifier le chien et consignera le motif sur son carnet de juge.

**SERVICE VÉTÉRINAIRE** - Le Service Vétérinaire sera assuré par un Docteur - Vétérinaire de service qui a tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi tant à l'entrée qu'au cours de l'Exposition :

- des chiens paraissant malades ou atteints de maladies de peau,
- des chiens aveugles, sourds ou estropiés,
- des chiens monochides, cryptorchides ou atteints de malformations,
- des chiennes visiblement pleines, en état de lactation ou accompagnée de leurs petits,
- des chiens dangereux.

La décision du Service Vétérinaire est sans appel (voir Avis aux Exposants).

**ANNULATION** - En cas d'impossibilité d'ouvrir l'Exposition pour des raisons majeures, indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits d'engagement ne seront pas remboursés, attendu que la Société organisatrice devra couvrir les frais d'organisation qu'elle a engagés.

**ENGAGEMENTS** - Les chiens doivent être la propriété de l'Exposant et peuvent être présentés par toute personne de son choix à l'exception de celles qui sont sous le coup d'une sanction d'exclusion des manifestations canines. Pour les juges, se conformer au règlement des juges.

**Sont seuls admis à l'Exposition les chiens inscrits à un Livre d'origines** (Livre d'attente compris) d'un Pays membre de la F.C.I. ou d'un Pays non affilié, dont le Livre d'origine est reconnu par la F.C.I.

- Seront refusés :
- a) les inscriptions parvenues après la date de clôture des engagements,
  - b) les engagements "au poteau" le jour de l'exposition,
  - c) toutes modifications ou inscriptions dans d'autres classes intervenant le jour de l'exposition, exception faite pour la classe de lot ou classe d'élevage ou des erreurs de transcription de l'organisation.

## CLASSES D'ENGAGEMENT

Les dates prises en compte pour le calcul des âges sont la date anniversaire et le jour du jugement.

### • CLASSES INDIVIDUELLES

**INTERMÉDIAIRE** - Pour les chiens âgés de 15 mois à moins de 24 mois. Cette Classe donne droit à l'attribution d'un C.A.C.S. en concurrence avec les Classes Travail et Ouverte. En cas d'obtention du C.A.C.S., le sujet entrera en concurrence avec la Classe Champion pour l'attribution du C.A.C.I.B.

**OUVERTE** - Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois. Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S. en concurrence avec les Classes Travail et Intermédiaire. En cas d'obtention du C.A.C.S., le sujet entrera en concurrence avec la Classe Champion pour l'attribution du C.A.C.I.B.

**TRAVAIL** - Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois et titulaires de l'attestation permettant l'engagement en classe travail (la récompense doit être obtenue avant la date de clôture des engagements, la photocopie doit être jointe à l'engagement). Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S. en concurrence avec les Classes Ouverte et Intermédiaire. En cas d'obtention du C.A.C.S., le sujet entrera en concurrence avec la Classe Champion pour l'attribution du C.A.C.I.B.

**CHAMPION DE BEAUTÉ** - Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois, déclarés Champions de Beauté Nationaux des Pays Membres de la F.C.I. et Champions Internationaux de la F.C.I. au plus tard à la date de clôture des engagements (la photocopie doit être jointe à l'engagement).

Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S., mais donne droit à l'attribution du C.A.C.I.B. et de la R.C.A.C.I.B. en concurrence avec les Classes Ouverte, Intermédiaire et Travail.

**PUPPY** - Pour les chiens âgés de 6 mois à moins de 9 mois. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution d'un qualificatif ; le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : Très Prometteur, Prometteur, Assez Prometteur, insuffisant) Elle ne donne pas lieu à un classement.

**JEUNES** - Pour tous chiens âgés de 9 mois à moins de 18 mois. Cette classe peut donner droit à l'attribution du qualificatif Excellent et non au C.A.C.S., ni au C.A.C.I.B.

**VÉTÉRAN** - Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 8 ans. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S., ni du C.A.C.I.B.

### AUTRES CLASSES

**MEUTES** - Uniquement Terriers - Teckels - Chiens Courants.

**CHIENS COURANTS** : Pour six chiens courants minimum, de même race et variété, sans distinction de sexe, appartenant au même propriétaire. Chaque sujet composant la Meute doit faire l'objet d'une feuille d'engagement.

**TERRIERS-TECKELS** : Pour six terriers ou 6 teckels minimum. Le propriétaire doit justifier que 3 de ses chiens engagés ont obtenu les titres nécessaires pour accéder à la classe travail ou qu'il est titulaire d'une attestation de meute délivrée par la DDA de son département pour la chasse sous terre.

**TECKELS** : Les chiens en meute doivent impérativement être de même variété de poil et de taille (seuls les Nains et Kaninchen de même poil peuvent être réunis dans la même meute).

**ÉLEVAGE** - (inscription sur place). Pour au moins trois et au plus 5 chiens de mêmes race et variété, sans distinction de sexe, déjà engagés dans une classe individuelle, néz chez le même producteur mais pouvant appartenir à des exposants différents. Le classement, qui tient compte de l'homogénéité, sera fait par un juge unique sur le ring d'honneur.

**LOT D'ÉLEVAGE** - (inscription sur place). Pour un sujet mâle ou femelle, accompagné de 3 (mini.) à 5 (maxi.) de ses descendants directs au 1<sup>er</sup> degré.

**COUPLE** - Pour deux chiens de même race et variété, de sexe différent, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle.

**PAIRE** - Pour deux chiens de même race et variété, de même sexe, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle.

**CHIENS "NE CONCOURANT PAS"** - Pour les chiens âgés de 6 mois minimum, titulaires d'un Certificat de Naissance ou inscrits à un Livre des Origines reconnu par la F.C.I. et qui ne participent pas à l'exposition. Le carnet de santé de ce chien doit être en règle. Ces chiens figurent au catalogue mais ne sont pas examinés par le juge.

**RÈGLEMENT DES ENGAGEMENTS** - le montant des engagements libellé à l'ordre de l'Association Canine du Centre Section Indre doit être adressé en même temps que la feuille d'engagement par chèque bancaire ou postal. Sur Internet, seuls les engagements payés seront pris en compte.

### CLOTURE DES ENGAGEMENTS :

• 1<sup>er</sup> clôture le 21 mars 2014 • 2<sup>e</sup> clôture le 5 avril 2015  
Tout engagement parvenant après cette date sera refusé et remboursé sous déduction d'une somme de 10 % pour frais de Secrétariat.

### REFUS OU EXCLUSIONS :

1<sup>er</sup> des engagements :

- a) des chiens non inscrits à un livre d'origines d'un pays membre de la FCI ou d'un pays non affilié mais dont le livre est reconnu par la FCI
- b) des chiens n'ayant pas atteint l'âge de 6 mois la veille de l'ouverture de l'exposition.

La Société se réserve le droit de refuser tous engagements qu'elle croirait ne pas devoir admettre et de les rembourser même après les avoir acceptés.

2<sup>e</sup> des chiens. - (A leur entrée ou en cours d'exposition) :

- a) ceux refusés par le «Service Vétérinaire» ;
- b) ceux qui auraient été substitués aux chiens réellement engagés.

Les engagements dans ces cas ne seront pas remboursés.

c) ceux non engagés dont l'entrée dans l'enceinte de l'Exposition est formellement interdite ;

d) ceux dont l'engagement «au poteau» serait demandé.

**JUGEMENTS** - Les juges officient seuls sous leur responsabilité personnelle. Ils peuvent être assistés dans leur ring d'un secrétaire, d'un commissaire de ring, et si besoin est, d'un interprète, fonctions qui, en aucun cas, ne peuvent être tenues par un Juge qualifié ou stagiaire ou Expert confirmateur de la race considérée.

Un Juge défaillant peut être remplacé par son suppléant ou tout autre Juge qualifié pour la même race. Un deuxième Juge sera désigné si le nombre d'engagements dépasse 80 chiens par journée d'exposition.

En aucun cas un Juge ne pourra, à la demande de l'exposant, juger le chien dans une autre classe que celle dans laquelle il a été engagé.

Les jugements sont sans appel et définitifs dès qu'ils sont prononcés. Les chiens peureux ou agressifs seront automatiquement éliminés par le Juge.

En aucun cas les chiens absents au moment du jugement ne seront examinés par la suite, mais le juge a la faculté de l'examiner, de lui attribuer un qualificatif officiel sans le classer. Lorsque le coup de feu est obligatoire, celui-ci doit être tiré à l'extérieur du hall

**C.A.C.S. :** Le C.A.C.S. ne peut être accordé qu'à un chien classé 1<sup>er</sup> "EXCELLENT" en CLASSE OUVERTE, INTERMÉDIAIRE ou TRAVAIL, à condition qu'il soit de mérite exceptionnel (cette récompense n'accompagnant pas automatiquement la première place).

Les Juges font les propositions de C.A.C.S. d'après les mérites absolus des chiens, sans avoir à vérifier si ceux-ci remplissent les conditions d'âge et d'inscription à un Livre d'Origines reconnu.

Il appartient à la S.C.C. de s'assurer, pour l'homologation du C.A.C.S., que les chiens satisfont aux conditions imposées.

Si le chien classé 2<sup>e</sup> Excellent est de qualité équivalente à celui ayant obtenu le C.A.C.S., il peut lui être accordé la R.C.A.C.S. La R.C.A.C.S. peut être convertie en C.A.C.S. si le chien proposé pour le C.A.C.S. :

- a) ne peut prétendre à l'homologation de cette récompense en raison de son âge ou de ses origines.
- b) s'il a déjà le titre de Champion National de Beauté.

Après avoir décerné le C.A.C.S., pour attribuer la Réserve de C.A.C.S., le juge devra appeler sur son ring le second de la classe dans laquelle il aura attribué le C.A.C.S. et le mettre en concurrence avec les 1<sup>ers</sup> Excellent des deux autres classes.

**C.A.C.I.B. :** Les propositions de C.A.C.I.B. ne sont autorisées que dans les classes OUVERTE, INTERMÉDIAIRE, TRAVAIL et CHAMPION.

Dans ces quatre classes, seuls peuvent être engagés les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois à la veille de l'ouverture de l'Exposition.

L'engagement simultané dans ces quatre classes est interdit.

Les Juges font les propositions de C.A.C.I.B. d'après le mérite absolu des chiens, sans avoir à vérifier si ceux-ci remplissent les conditions d'âge et d'inscription à un Livre d'Origines reconnu.

Il appartient à la F.C.I. de s'assurer que les chiens proposés satisfont aux conditions imposées pour l'homologation du C.A.C.I.B.

Le C.A.C.I.B. ne peut être accordé qu'à un chien classé 1<sup>er</sup> "Excellent" (cette récompense n'accompagnant pas automatiquement cette première place).

Il est décerné au plus beau chien ayant obtenu le qualificatif "Excellent" à condition d'être de mérite exceptionnel.

La R.C.A.C.I.B. peut être convertie en C.A.C.I.B. si le chien proposé pour le C.A.C.I.B. :

- a) ne peut prétendre à l'homologation de cette récompense, en raison de son âge, de ses origines, etc.
- b) s'il a déjà le titre de Champion International

Les récompenses décernées ne seront valables qu'après leur homologation par la S.C.C. en ce qui concerne le C.A.C.S. et par la Fédération Cynologique Internationale pour l'attribution du C.A.C.I.B.

**MEILLEUR CHIEN DE CHAQUE RACE** - le chien et la chienne proposés pour le C.A.C.I.B. concourent pour le titre de Meilleur de Race, ainsi que le Meilleur Jeune Mâle et Meilleure Jeune Femelle ayant reçu le qualificatif «Excellent» dans la classe jeune, et le (la) Meilleur(e) vétérinaire ayant reçu le qualificatif «Excellent». Les chiens appartenant à des races reconnues à titre provisoire par la F.C.I., bien que ne pouvant pas obtenir le C.A.C.I.B., peuvent prendre part aux concours Meilleur de Race, Meilleur de Groupe, Meilleur de l'Exposition.

**MEILLEUR CHIEN DE CHAQUE GROUPE** - Les chiens désignés "Meilleur de Race" seront réunis par groupes pour la désignation du Meilleur Chien de chaque Groupe.

**MEILLEUR CHIEN DE L'EXPOSITION** - Les meilleurs chiens de chaque groupe concourent en fin d'exposition pour le titre de Meilleur Chien de l'Exposition.

Dans le cas d'une exposition sur 2 jours, les propriétaires des «Meilleurs de Groupes» de la 1<sup>re</sup> journée s'engagent en conséquence à être présents à l'Exposition le 2<sup>e</sup> jour.

### CONFIRMATIONS :

Seuls les juges français peuvent assurer la confirmation. Votre chien doit être identifié très lisiblement et vous devez le présenter avec sa fiche d'identification et son certificat de naissance de la Société Centrale Canine, ainsi que le formulaire d'examen de confirmation correctement rempli. Une liste des modifications intervenues après l'édition du catalogue sera affichée au secrétariat de l'exposition.

Age minimum exigé pour la confirmation : **12 mois** sauf

- Gr 1 : Bergers Allemand et de Brie, Bouvier des Flandres \_\_\_\_\_ 15 mois
- Gr 2 : Schnauzer Géant, Dogues Allemand, de Bordeaux, du Tibet, Mastiff, Bullmastiff, Mâtin Napolitain, Mâtin Espagnol, Montagne et Mâtin des Pyrénées, Fila Brasileiro, Chien de Montagne Portugais, Rafeiro de Alentejo, Castro Laboreiro, St-Bernard, Terre-Neuve, Landseer, Léonberg, Dobermann, Rottweiler, Hovavart, Cane Corso, Grand Bouvier Suisse, Bouvier Bernois \_\_\_\_\_ 15 mois
- Gr 5 : Chien du Pharaon, Cirneco de l'Etna, Podenco Canario, Podengo Portugais (moyen et grand), Podenco Ibicenco, Samoyède, Akita Inu, Esquimau du Groenland \_\_\_\_\_ 15 mois
- Gr 6 : Rhodesian Ridgeback \_\_\_\_\_ 15 mois
- Gr 8 : Retrievers \_\_\_\_\_ 15 mois
- Gr 9 : Épagneuls Pékinois et Japonais \_\_\_\_\_ 10 mois
- Gr 10 : Afghan, Saluki, Barzoi, Deerhound, Irish Wolfhound, Galgo, Greyhound, Magyar Agar, Azawakh, Sloughi, Chart Polski \_\_\_\_\_ 15 mois

**RÉCLAMATIONS** - Toutes réclamations fondées sur ce présent Règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-ci sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'événement qui les auront motivées et être accompagnées d'une caution de 114 € qui restera acquise à la Société organisatrice si après examen elles sont reconnues sans fondement.

Tous les cas non prévus au présent Règlement et toutes contestations relatives à son interprétation seront jugés par le Comité de l'Exposition.

**SANCTIONS** - Pourront être exclus temporairement ou définitivement des Expositions et Concours organisés par la S.C.C., avec extension possible aux manifestations organisées par ses Associations affiliées :

- a) les Exposants qui se rendront coupables de faits contre l'honneur ;
- b) ceux qui auront fait une fausse déclaration
- c) ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur sa qualité ;
- d) ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes, nuiraient au succès de l'Exposition ou porteraient atteinte au prestige des Juges et de la Société Centrale Canine.
- e) ceux qui auront introduit subrepticement un chien non engagé, ou remplacé un chien engagé par un autre ;
- f) ceux qui auront quitté l'Exposition avant l'heure fixée.

Les sanctions seront prononcées conformément aux articles 30 à 36 du Règlement intérieur de la Société Centrale Canine.

**RESPONSABILITÉ** - La Société organisatrice décline toute responsabilité du chef de vol, perte, fuite, maladie, mort des animaux exposés, morsures occasionnées par eux, etc. et cela en quelque cas ou pour quelque cause que ce soit.

Les exposants étant seuls responsables, dans l'enceinte de l'Exposition, des accidents et autres dégâts occasionnés par leurs chiens tant à des tiers qu'à eux-mêmes, la Société organisatrice ne peut en aucun cas être reconnue responsable en leur lieu et place.

Par le seul fait de l'engagement de leurs chiens, les exposants acceptent d'une façon absolue, sans conditions ni réserves, tous les articles du présent Règlement dont ils reconnaissent avoir pris connaissance en signant la feuille d'engagement.

### TRÈS IMPORTANT

Avis aux Exposants résidant à l'Étranger

I - Le Service des Douanes est susceptible d'exiger d'une personne se présentant au bureau de douane français avec plusieurs chiens, l'établissement d'un acquit à caution et le versement des frais correspondants.

II - L'entrée en France n'est autorisée que pour les chiens âgés d'au moins trois mois, sous réserve de la présentation au bureau de douane d'entrée en France, d'un certificat délivré par un Vétérinaire officiel du pays d'origine attestant que les vaccinations contre la rage, la maladie de Carré et l'hépatite contagieuse ont été effectuées depuis plus d'un mois et moins d'un an, ou qu'un rappel de ces vaccinations a été effectué depuis moins d'un an.

Pour les animaux âgés de plus d'un an accompagnant les voyageurs en transit, importés temporairement ou réimportés après une exportation temporaire, le certificat de vaccination antirabique est seul exigé.

Le certificat devra avoir été authentifié par les Autorités vétérinaires du pays d'origine et garantir que l'animal a bien été vacciné par un procédé autorisé dans ce pays. Une traduction officielle en langue française du certificat devra également être présentée. En l'absence de ces documents, les chiens seront refoulés.

III - Il y a lieu de présenter ces mêmes documents pour accéder à l'Exposition. Par ailleurs, les chiens doivent être en parfait état de santé. Les origines de chacun d'eux devront pouvoir être justifiées à tout moment. Le Vétérinaire officiel désigné par l'Administration peut refuser l'admission des chiens à l'Exposition en cas de non-conformité aux conditions sanitaires.

**La présentation d'animaux ayant subi une orectomie après le 31/08/08 est interdite sauf si ces animaux sont présentés par des ressortissants d'États où l'orectomie est autorisée, et si ils appartiennent à des ressortissants de ces États.**

**OBLIGATIONS SANITAIRES : 2<sup>e</sup> Catégorie :** Le certificat de vaccination antirabique en cours de validité, mentionnant le N° de tatouage sera exigé à l'entrée de l'exposition pour les chiens de race Rottweiler, Tosa, American Staffordshire Terrier, ainsi que pour ceux venant de l'étranger. L'organisation recommande aux propriétaires des chiens des races citées ci-dessus de prendre toutes dispositions relatives à l'article 211-5 de la loi du 6 janvier 1999 (récépissé municipal, tenue en laisse et muselière en dehors des rings et cages).



# CHÂTEAUROUX - 19 & 20 AVRIL 2014

Association Canine Régionale du Centre - Section de l'Indre

## DEMANDE D'ENGAGEMENT

à adresser à Ariane LEMAIRE - 118 rue Grande - 36000 CHATEAUROUX

☎ 02 54 07 33 92 - E-mail : ariane.lemaire@wanadoo.fr

Vous pouvez faire des photocopies mais il nous faut **une feuille par chien**.

Du soin apporté à remplir les lignes ci-dessous dépendra l'exactitude des informations diffusées dans le catalogue.

N° d'engagement :  
(réservé à la Société Canine)

C.A.C.S.  
de la S.C.C.

C.A.C.I.B.  
de la F.C.I.



NUMÉRO DE TATOUAGE OBLIGATOIRE  
(ou n° d'identification par transpondeur)

**Cages gratuites en quantité limitée**

Race .....

**Variété :** Bergers Belges, des Pyrénées, Welsh-Corgi, Parson Jack Russell, Chien Courant du Jura, Braque Français, Retrievers, Bouledogue Français, Bichons, Chiens Chinois.

**Taille :** Schnauzers, Pinschers, Caniches, Parson/Jack Russell, Spitz, Teckels, Braques Français, Podenco Portugais, Bull Terrier, Chiens à peau nue.

**Couleurs :** Bergers de Brie, Belges, Dobermanns, Boxers, Schnauzers, Dogues Allemands, Spitz, Elkound, Cockers, Caniches, Chow-Chow, Bouledogues, Carlins, Pinschers, Puli, Épagneuls Bretons, Setter Irlandais, Cavalier King Charles.

**Nature du poil :** Teckels, Saint-Bernard, Chihuahuas, Collies, Braques de Weimar, Hongrois, Fox-Terriers, Podencos, Bichons, Montagne Portugais, Segugios Italianos, Retrievers, Bergers des Pyrénées et Hollandais, Chien d'Eau Portugais.

**Poids :** Pékinois, Japonais, Papillons, Phalènes.

Nom du chien .....

Sexe : mâle  femelle  Né le ..... N° Livre d'origines .....

Nom du père .....

Nom de la mère .....

Nom du producteur : M., Mme, Mlle .....  
Propriétaire de la mère à la saillie

Nom du propriétaire : M., Mme, Mlle ..... Tél. ....

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

Demande la confirmation (gratuite pour tout chien inscrit en classe individuelle ou en meute) OUI  NON

**Pour les inscriptions aux concours COUPLE, PAIRE (inscription au catalogue obligatoire), merci de donner le nom de l'autre chien appartenant au même propriétaire :**

.....

.....

Chien accompagnateur : race ..... Age .....

### ATTESTATION

Je déclare sincères et véritables les renseignements figurant ci-dessus.  
J'accepte d'une façon absolue et sans réserve tous les articles du règlement de cette exposition que j'ai reçu et dont j'ai pris connaissance.  
En conséquence, j'exonère spécialement et entièrement la Société de toute responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures, vol, maladies et dommages divers) survenus à mon chien ou causés par lui ou à moi-même.  
Je certifie sur l'honneur que mon chien ou mon chenil ne sont pas, à ma connaissance, au jour où est signé cet engagement, atteints de maladies contagieuses et m'engage à ne pas le présenter si de telles maladies venaient à se déclarer avant cette exposition.  
En cas de fausse déclaration, j'accepte d'ores et déjà de me voir appliquer les sanctions prévues par le règlement, notamment la disqualification de mon chien et mon exclusion de toute manifestation patronnée par la S.C.C.

Fait à ..... Signature du propriétaire :

le .....

**JOINDRE OBLIGATOIREMENT (sous peine de voir votre engagement refusé) :**

- Une enveloppe timbrée libellée à vos nom et adresse
- Le règlement : par chèque à l'ordre de l'ACRC Section Indre ou par mandat à l'ordre de Ariane LEMAIRE - 118 rue Grande - 36000 CHATEAUROUX, étrangers : mandat international exclusivement
- Une photocopie du certificat de vaccination antirabique en cours de validité pour les chiens de la 2<sup>e</sup> catégorie ou venant de l'étranger (voir page règlement).
- Une photocopie du justificatif pour l'engagement en classes Champion et Travail

**Demande à renvoyer à Ariane LEMAIRE**  
118 rue Grande - 36000 CHATEAUROUX - Tél : 02 54 07 33 92

### Chien inscrit en classe :

- Intermédiaire.....
- Ouverte.....
- Travail.....
- Champion.....
- Jeune.....
- Puppy.....
- Vétéran.....
- Ne concourant pas.....
  
- Meute.....
- Couple (gratuit).....
- Paire (gratuit).....
- Elevage (gratuit).....
- Lot d'Elevage (gratuit).....
  
- Confirmation seule.....

VENDREDI 18 de 14h à 17h

**ENGAGEMENT POSSIBLE SUR INTERNET :**  
<http://cedia.fr>  
engagement en ligne - Paiement sécurisé

### PARTICIPATION AUX FRAIS D'ORGANISATION

Tarif	Payé	
<b>Classes Ouverte, intermédiaire, Champion, Travail et Jeune :</b>		
1 <sup>er</sup> chien (catalogue compris) .....	1 <sup>re</sup> clôture 2 <sup>e</sup> clôture 40 € ..... 45 €	
2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> chien (chacun).....	34 € ..... 38 €	
4 <sup>e</sup> chiens et suivants (chacun).....	29 € ..... 34 €	
<b>Autres :</b>		
Puppy.....	29 € ..... 32 €	
Vétéran.....	29 € ..... 32 €	
Ne concourant pas (LOF obligatoire).....	21 €	
<b>Meute - (Donnant droit à l'engagement de 6 chiens en individuelle).....</b>		
Chien suivant de la meute .....	64 € 19 €	
<b>SOUS TOTAL</b>		
Réduction de 10% aux membres de l'ACRC à jour de leur cotisation de l'année en cours		
indiquer le n° de la carte.....		
<b>SOUS TOTAL</b>		
Confirmation seule .....	30 €	
Vendredi 18 de 14h à 17 h		
Confirmation avec exposition : gratuite (sauf pour les races invitées)		
Chien accompagnateur (il a plus de 6 mois, il est inscrit au LOF mais n'est pas soumis aux jugements du jour et non inscrit au catalogue).....		9 €
Jeune Présentateur (voir au dos).....		8 €
<b>A VERSER</b>		
<b>L'entrée est gratuite pour les visiteurs</b>		
Ci-joint règlement des engagements ci-dessus désignés par :		
<input type="checkbox"/> Mandat Cash <input type="checkbox"/> Mandat Postal au nom de Ariane Lemaire		
<input type="checkbox"/> Chèque Français à l'ordre de l'ACRC section Indre		
<b>Pour bénéficier du tarif dégressif, les chiens doivent appartenir au même propriétaire.</b>		

**CLÔTURES DES ENGAGEMENTS : 21 Mars et 5 Avril 2014**  
(date de réception - méfiez-vous des lenteurs de la Poste)

Feuille à renvoyer à l'Association Canine régionale du Centre, Section Indre

**RENSEIGNEMENTS A FOURNIR pour les classes Travail et Champion****Joindre photocopie du titre****CLASSE TRAVAIL**

Pour les chiens âgés de 15 mois le jour de l'ouverture de l'exposition et titulaires de l'attestation permettant l'engagement en classe travail. (la récompense doit être obtenue avant le 5/04/14)

**Chiens de Défense**

Date et lieu de l'épreuve où le chien a obtenu :

- soit un Brevet chien de défense en Ring
- soit un Brevet Campagne
- soit un Brevet Mondioring
- soit un R.C.I. mention classée (I.P.O.1)
- soit un Brevet de Pistage français
- soit un Brevet de recherche utilitaire
- soit un Exc. en niveau 1 en Pistage F.C.I.
- soit un test international de sauvetage
- soit Brevet Troupeaux (Ovin ou Bovin)

**Chiens d'arrêt Britanniques et Continentaux**Date et lieu de l'épreuve où le chien a obtenu Très Bon ou le Brevet International de Chasse Pratique BICP. 1<sup>er</sup> ou 2<sup>e</sup> degré**Chiens Courants**

Date et lieu du concours où le chien a obtenu un Brevet de Chasse

**Spaniels**

Date et lieu du concours où le chien a obtenu au moins une M.T.H.R

**Retrievers**

Date et lieu du concours où le chien a obtenu un TB

**Barbets**Date et lieu du concours où le chien a obtenu un brevet de travail à l'eau (1<sup>re</sup> ou 2<sup>e</sup> cat.).**Terriers**

Date et lieu du concours de déterrage où le chien a obtenu un minimum de 100 points.

**Teckels**Date et lieu du concours où le chien a obtenu au minimum 50 points ou un 3<sup>e</sup> prix.**Chien d'Elan Norvégien - Chiens de rouge de Hanovre et de Bavière**

Date et lieu de l'épreuve de recherche au sang où le chien a obtenu :

- sur piste artificielle : le qualificatif Très Bon
  - sur piste naturelle : l'un des 4 qualificatifs suivants : chien de rouge, chien de rouge forceur, chien de rouge hurleur à la mort, chien de rouge indicateur à la mort.
  - TAN ou Brevet maîtrise du C.R.H.B. (Chien de Rouge de Hanovre et de Bavière)
- Notation 4 (A) exigée au travail à la longe.

**Chiens Nordiques de Traîneau**

Date et lieu du concours où le chien a obtenu le Brevet de Travail Echelon 1.

**Lévrier**

Date et lieu des 4 épreuves à CACIL avec obligation de classement dans la première moitié des concurrents à deux reprises (joindre une copie de l'attestation demandée par la FCI).

**CLASSE CHAMPION :**

Les titres de champion doivent avoir été homologués avant le 5/04/14

RÉPONSE : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

**JEUNE PRÉSENTATEUR**

**RÉCOMPENSES À TOUS LES PARTICIPANTS, COUPES AUX MEILLEURS.**

**Cette épreuve pourra contribuer à :**

- développer la passion du beau chien chez l'enfant
- encourager une vocation naissante ;
- apprendre la sportivité ;
- former le caractère à la compétition ;
- partager en famille la même passion canine.

**Comment gagner ?**

Seule la qualité de présentation sera prise en compte par le juge. Le meilleur jeune handler (présentateur) sera celui qui, selon l'avis du juge, arrivera à :

- mettre son chien en valeur ;
- minimiser ses défauts ;
- user de son adresse et de son sens du chien pour présenter son animal en mouvement, en posture, et à l'examen du juge (dents et statique).

**Ce concours compte pour le classement national des jeunes handlers**

**Bulletin d'inscription «Jeune Présentateur»**

À renvoyer à : A.C.R.C. Section Indre - Mme LEMAIRE - 118 Rue Grande - 36000 CHATEAUROUX

Nom de l'enfant ..... Prénom .....

Age de l'enfant.....

Nom du chien\* ..... Race .....

Seuls les engagements remplis par les parents seront pris en compte. Seuls les chiens déjà inscrits par ailleurs en classe individuelle à l'exposition de Châteauroux pourront participer au concours.

Je soussigné (Nom, Prénom) .....

domicilié à .....

demande l'inscription de mon enfant..... au concours de JEUNE PRÉSENTATEUR.

Je déclare être civilement responsable de mon enfant à ce jour, je dégage la responsabilité de l'A.C.R.C. à raison des dommages causés tant par mon enfant ou par l'animal qu'il présentera que ceux occasionnés à mon enfant ou à mon chien.

Signature (lu et approuvé)

\* Le chien doit avoir participé à l'exposition

**Règlement 8 € à ajouter au montant de l'engagement.**

NB : Possibilité d'engagement sur place

